Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Redressement judiciaire et retraite

Par ESTHEL

bonjour à tous,

Voila nous avons un client en redressement judiciaire depuis l'année dernière.
Nous décidons de pourvoir récupérer notre somme d'argent sur 9 ans à 100 %.
Le gérant de l'entreprise est proche de l'âge de la retraite et je me demande ce qu'il se passe si celui-ci prend sa retraite par exemple dans trois ? vais je avoir mes versements (plan sur 9 ans)?

vous remerciant